



Edito

Anne Marion Freiss
Préfète de l'Ouest lausannois
Présidente du comité de l'association
«Jorat, une terre à vivre au quotidien»

L'association Jorat une terre à vivre au quotidien a été constituée en mai 2012. Treize communes propriétaires sur dix-neuf sont devenues membres de l'association qui fonctionne avec un budget issu des contributions annuelles de Corcelles-le-Jorat, Cugy, Epalinges, Froideville, Hermenches, Jorat-Menthue, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Mézières, Montilliez, Montpreveyres, Ropraz et Servion.

Un bref rappel des origines du projet. Proche de chez nous, au coeur de la campagne et à deux pas de la Ville de Lausanne, la forêt joratoise est un lieu de détente pour les quelque 1'500'000 visiteurs qu'elle accueille annuellement !

Riche en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du plateau suisse. Au même titre qu'il a abrité – et abrite encore - de célèbres brigands, il possède en son sein des richesses naturelles à préserver. L'un des buts de l'association que je préside est d'étudier la faisabilité d'un parc naturel périurbain (PNP) au coeur de cette forêt. Elle doit également défendre les intérêts des communes du Jorat, des propriétaires publics et privés en mettant en valeur le patrimoine forestier et en soutenant des projets de développement durable.

A cet effet, la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) a donné mandat pour une étude socio-économique afin d'évaluer dans quelle mesure l'implantation d'un parc naturel périurbain est compatible avec les différents usages de la forêt du Jorat. Dans la continuité, le comité prévoit pour 2014 de poursuivre les démarches d'étude de faisabilité d'un parc naturel périurbain. Une première étude, réalisée par un biologiste, a déjà été réalisée s'agissant de la biodiversité.

L'association va également proposer une activité d'accueil nature pour les classes de la région. Dans le secteur économique, nous envisageons de recenser et soutenir dans la mesure de nos moyens les activités des entreprises et des artisans en rapport avec le terroir joratois. L'association est aussi attentive à la promotion du bois indigène sous toutes ses formes en organisant des visites et en menant des actions de promotion auprès de la filière.

Enfin, un événement d'accueil est planifié le 10 mai 2014 afin de permettre à un large public la découverte ou redécouverte des trésors que recèle le Jorat.

Les origines

Le massif forestier du Jorat se trouve sur le territoire de 11 communes (Corcelles-le-Jorat, Cugy, Epalinges, Froideville, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Montpreveyres, Jorat-Menthue, Poliez-Pittet, Ropraz, Savigny); 8 autres communes (Bottens, Carrouge, Hermenches, Servion, Lutry, Mézières, Montilliez, Vucherens) et l'Etat de Vaud sont également propriétaires de parcelles forestières.

Création du Parc Naturel Périurbain du Jorat

Au vu de l'évolution spectaculaire de nos villes et villages en deux siècles, et sans perdre de vue l'arrivée de 100'000 futurs habitants dans notre canton ces 15 prochaines années, le parc serait une opportunité permettant de créer un équilibre.



La pierre fondatrice

Depuis 2008, à l'initiative du Musée de zoologie, les communes joratoises et le Service des forêts de la Ville de Lausanne ont proposé au public plusieurs expositions consacrées aux richesses de cet espace forestier. Ces événements ont permis de faire découvrir aux habitants de la région les multiples richesses de ce territoire et les ont sensibilisés sur l'importance de garantir à long terme une utilisation équilibrée d'un patrimoine régional.

Dans la continuité de ces diverses présentations est née l'idée de créer une entité régionale sous forme d'association fédérant des propriétaires publics et privés afin de mettre en valeur ce patrimoine forestier.

Association Activités

Assemblée constitutive

L'Association « Jorat une Terre à vivre au quotidien » est officiellement constituée à Froideville le 9 mai 2012.

Les opérations relatives à cette constitution ont prioritairement été de transférer les fonds confiés jusqu'alors par les communes et les donateurs. Le comité s'est ensuite mis au travail par commissions thématiques : scientifique/technique, économique, communication, organisation.

Identification des propriétaires

Une première opération a permis avec le concours du Registre foncier de disposer des données informatiques nécessaires afin de permettre d'identifier les propriétaires du massif forestier du Jorat.

Evaluation du potentiel écologique

Durant l'été 2012, une étude mandatée par la direction générale de l'environnement (DGE) a été produite par M. Jérôme Pellet, du Bureau d'études en environnement. Cette étude évalue le potentiel écologique pour la création de réserves forestières intégrales ou particulières dans le Jorat.

Sur la base de cette étude, le comité de l'association ainsi que les représentants de la confédération (OFEV) et du canton, soit les inspecteurs et gardes-forestiers de la région concernée et la conservatrice de la nature, se sont rencontrés le 10 septembre 2012 afin de débattre du projet.

Visite Parc Naturel périurbain du Sihlwald

Le 16 octobre 2012, le comité s'est rendu à Zurich pour une visite du Parc Naturel périurbain du Sihlwald en périphérie de Zurich. Cette visite a permis un large échange avec la direction de la Fondation en charge de ce parc. Citons également la très parlante visite des forêts dans lesquelles se trouvent la zone centrale du PNP et la zone de transition.

Visite des zones naturelles de référence

Le 31 mai 2013, M. Jérôme Pellet, biologiste et auteur de l'étude sur l'évaluation du potentiel écologique emmène les membres du Comité de l'association sur les zones d'intérêt écologique de haute importance des forêts joratoises. On y découvre des espaces de reproduction d'espèces rares de papillons, des zones humides préservées ou encore des zones forestières de grande diversité.

Assemblée générale

L'AG ordinaire 2013 s'est tenue le 16 mai 2013 à Villars-Mendraz. Proposition est faite de modifier les statuts en ramenant notamment le nombre de représentants par commune de deux à un. Une AG extraordinaire est prévue le 21 novembre 2013 au Mont-sur-Lausanne afin d'adopter des statuts modifiés.

Axes de développement

Le Comité poursuit les démarches de faisabilité pour la création d'un parc naturel périurbain. A cet effet, une étude socio-économique mandatée par la nouvelle direction générale de l'environnement (DGE) définira plus précisément les enjeux économiques liés à la localisation de la zone centrale potentielle du PNP. Le comité va également poursuivre ses réflexions s'agissant de l'intégration des propriétaires privés ou associations privées dans le cadre de l'Association Jorat une Terre à vivre au quotidien.

Publication

Editée avec le soutien de la Ville de Lausanne, la revue «Mémoire Vive» fait la part belle au Jorat à l'occasion de sa vingtième parution. Carte blanche a été donnée aux rédacteurs pour une tribune libre sur des thèmes joratois aussi variés que l'histoire des brigands, la faune et la flore ou encore la son rôle dans la prochaine décennie. Le photographe Régis Colombo pour un témoignage visuel de son objet, au travers d'un véritable portrait de son territoire joratois. Ce recueil de mise en page complexe sur un thème complexe sur cette région, son histoire, sa culture et ses habitants. La sortie de presse a été saluée officiellement dans les murs du Théâtre du Jorat en avril 2011. Les communes partenaires peuvent acquérir l'ouvrage pour le proposer à leurs habitants.



Commandez Mémoire Vive:

Prix de vente officiel : CHF 29.-

Roland Rapin, Garde forestier,

Ch. des Esserts 2, 1058 Villars-Tiercelin

rrapin@worldcom.ch

Mémoire Vive couronnée

Le photographe Régis Colombo remporte le «GRAND» photo du Grand Prix Romand de la Création 2013. Ses portraits parus dans la revue Mémoire Vive sur la thématique du Jorat, ses personnalités et ses acteurs, ont suscité l'enthousiasme du Jury.

La cérémonie du Grand Prix Romand de la Création s'est déroulée au théâtre du Léman à Genève vendredi 20 septembre.

En 10 ans, le Grand Prix Romand de la Création s'est imposé comme l'événement majeur du domaine de la

communication en Suisse. Sous la dénomination de «GRAND» les prix récompensent les travaux les plus créatifs de communication créés en Suisse romande et diffusés en Suisse et dans le monde.

